

Bâtinantes
Société par actions simplifiée au capital de 100.000 €
Siège social : 1 ter mail Pablo Picasso, 44000 Nantes
861 800 720 RCS Nantes
(ci-après la "**Société**")

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES

Les soussignés :

- la société Groupe Bâtisseurs d'Avenir (821 353 315 RCS Nantes), propriétaire de 1.999 actions ordinaires,
- Monsieur François-Régis Bouyer, propriétaire de 1 action ordinaire,

Seuls associés de la Société, et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société (les "**Associés**"),

Après avoir rappelé que l'article 23 des statuts de la Société précise que les décisions collectives des Associés « *peuvent s'exprimer dans un acte signé par tous les associés* »,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

- Refonte des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Refonte des statuts

PREMIERE DECISION

Les Associés,

Après avoir pris connaissance du projet des nouveaux statuts de la Société,

Décident à l'unanimité de procéder à une refonte complète des statuts de la Société, et d'adopter, article par article puis dans leur globalité, les statuts dont un exemplaire demeura annexé au présent procès-verbal (**Annexe n°1**).

Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

SECONDE DECISION

Les Associés donnent à l'unanimité tous pouvoirs au Président et au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

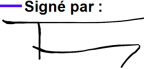
De tout ce que dessus, les Associés ont établi et signé le présent procès-verbal.

Le

 DocuSigned by:
Damien SAVEY
B8B5C0EBCDB7464...

**Pour la société Groupe Bâisseurs d'Avenir,
Monsieur Damien Savey**

Le

 Signé par :

D5E76190ABA3410...

Monsieur François-Régis Bouyer

Annexe n°1

Statuts